

Message N° 2023/43 du Conseil communal au Conseil général
du 3 octobre 2023

**Rapport de gestion de la Coopérative d'habitation La Neyruzienne
Année 2022**

1. Introduction

Par décision de l'Assemblée communale du 22 novembre 1989, la Commune de Neyruz FR a octroyé un droit de superficie de 66 ans à la Coopérative d'habitation La Neyruzienne, d'une valeur au bilan au 31 décembre 2022 de CHF 387'000.00.

Le Conseil d'Administration de cette coopérative se compose comme suit :

- Président : M. Guy Rossier
- Vice-présidente : Mme Lara Belotti Macumi
- Représentante des locataires : Mme Anne-Marie Peiry
- Représentants de la Commune : M. Jean-Pierre Corpataux, Syndic
Mme Maryline Dafflon
M. Jean-Noël Gendre
- Secrétaire : M. Olivier Telley

La Coopérative d'habitation La Neyruzienne a remis ses comptes de l'année 2022 au Conseil communal. Ceux-ci présentent au 31 décembre 2022 :

- Une perte nette de CHF 412'769.90 alors que le budget prévoyait une perte de CHF 659'740.00 (bénéfice CHF 64'016.40 en 2021),

Cette perte résulte exclusivement de l'assainissement des bâtiments pour un montant de CHF 673'575.90, montant auquel la coopérative a pu déduire CHF 104'040 de subventions de l'Etat.

- Un report de bénéfice de CHF 547'516.84 (CHF 483'500.44 en 2021) avant perte annuelle
- Un total d'actif mobilisé de CHF 1'838'436.74 (CHF 2'281'510.49 en 2021),
- Une valeur d'assurance totale de CHF 10'563'300.00 divisée en :
 - o Valeur assurance bâtiments (ECAB) CHF 10'130'000.00
 - o Valeur assurance privée (La Mobilière) CHF 433'300.00.

La Coopérative La Neyruzienne n'établit pas de rapport de gestion spécifiquement. Le rapport de gestion 2022 est intégré dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 22 juin 2023 qui vous est soumis pour information avec les comptes de l'année 2022.

2. Conclusion

Le Conseil communal invite le Conseil général à prendre acte des informations ci-dessus, des comptes 2022 et du PV du 22 juin 2023 de la Coopérative La Neyruzienne.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du lundi 18 septembre 2023

Le Conseil communal